



## Réunion de la Commission Technique Régionale - Mercredi 23 mars 2022 -

<b>Membres présents</b>	Jacques AUDRERIE – Laetitia VALLET – Jérôme LE DAVADIC
<b>Membres excusés</b>	Emmanuel PRIVAT
<b>Invités</b>	-
<b>Salariés présents</b>	Bernard FENIOU (CTL)

*Début de la réunion à 12h10.*

Jérôme LE DAVADIC, Président de la commission sportive remercie les membres de l'E.T.R. pour leur présence, à cette première réunion du comité de sélection régionale, en vue des championnats de France jeunes de duathlon qui se tiendront le 8 mai à Chateauroux.

Le document définissant les « MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022 » a été envoyé aux clubs par mail le 14 mars et publié sur le site de la Ligue. Un extrait rappelle les règles définies :

Le comité de sélection régionale validera la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective. À savoir que :

- 1) Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif (un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection)
- 2) La dernière place est attribuée sur décision du comité de sélection régionale<sup>(i)</sup>
- 3) Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant

<sup>(i)</sup> La dernière place de chaque quota de catégorie ne sera donc pas systématiquement attribuée en suivant le classement de l'épreuve sélective mais sur décision du comité de sélection régionale. Ce point particulier des modalités de sélection a pour objectif de pouvoir éventuellement repêcher les jeunes à potentiel sportif avéré, ayant participé ou non au sélectif et qui n'auraient pas les 150 points (ou 85 points cap) nécessaires pour effectuer une demande de quota supplémentaire.

Les demandes concernant les points 2) et 3) seront impérativement formulées par les clubs, par mail à Jérôme Le Davadic, président de la commission technique et sportive [commissiontechniqueIna@gmail.com](mailto:commissiontechniqueIna@gmail.com) au plus tard le mercredi 23/03/2022.

Le comité examine les résultats du sélectif qualificatif, organisé par SAINTES TRIATHLON le dimanche 20 mars, ainsi que les demandes reçues, toutes dans les temps.



Pour les demandes de qualifications sur dossier auprès du comité de sélection, les critères d'étude sont les suivants (sans ordre de préférence) :

- Participation et classement à l'épreuve qualificative de Saintes.
- Participation et classement à d'autres épreuves de duathlon régional et de cross FFA
- Dossier de demande qualification envoyé aux CTL
- Points Class'Tri.

Dans l'hypothèse qu'une place se libère sur désistement d'un jeune déjà qualifié, le jeune suivant dans la liste de qualification retenue par l'ETR sera contacté.

*Rappel : le rôle des CTL est avant tout de faire en sorte d'envoyer aux Championnats de France un maximum de jeunes qui ont des chances de performer au niveau national, sans toutefois dévaloriser la participation au qualificatif régional.*

Les sélectionné.e.s et les discussions sont expliquées ci-dessous, avec le code couleur suivant :

qualifiées d'office
quotas fixes
place +1 sélectionnée par la commission sportive
autres demandes de qualifications non retenues
jeunes hors Ligue



**Minimes filles :**

- Rappel du quota : 12+1
- Demande de BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON pour Louanne TALAMONA, forfait à Saintes

Le CTL considère que le niveau de Louanne n'est pas suffisamment élevé par rapport à Clémence PUJOL, classée 13<sup>ème</sup> à Saintes.

La commission, au vu notamment du classement de Périgueux et au vu de l'écart sportif significatif entre les 2 jeunes filles sur cette course, ainsi que la 4<sup>ème</sup> place au cross FFA ½ finale des championnats de France, décide d'attribuer le quota à Louanne TALAMONA, sous réserve qu'elle puisse présenter un class tri de 80 points en course à pied minimum le 2 avril organisé à Brive. Si celle-ci effectue un class tri de 85 points ou plus en course à pied ou plus de 150 points au total, la commission demandera alors un quota exceptionnel à la FFTri. Si celui-ci était accordé, le quota de +1 serait alors attribué à Clémence PUJOL.

Place scratch	Place catégorie	Nom	Classement Périgueux	Total	Club
34	1	BIAR CHAYMA	3	00:33:44	OCÉAN TRIATHLON
39	2	MASSON LISA		00:34:12	ES BLANQUEFORT NATATION/TRIATHLON
40	3	GUICHARD JULIA	6	00:34:14	A.S. LIBOURNE TRIATHLON
42	4	BARON ROMY		00:34:15	AVIRON BAYONNAIS
46	5	LABURTHE LEA	4	00:34:33	AVIRON BAYONNAIS
49	6	PARRICAL LOANE	9	00:34:42	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
59	7	DESCAMP PAULINE	10	00:35:28	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
62	8	FRIOU GAXINE	1	00:35:48	SAINTEs TRIATHLON
63	9	DODIER SOANNE	7	00:35:50	BORDS DE VIENNE TRIATHLON
70	10	HIRIBERRY CLEMENCE	5	00:36:04	ES BLANQUEFORT NATATION/TRIATHLON
73	11	BOTON ROMANE		00:36:07	T.C.G. 79 PARTHENAY
78	12	GAUMET LINA	12	00:36:36	SAM TRIATHLON
81	13	PUJOL CLEMENCE	8	00:36:59	SAGC TRIATHLON
82	14	VERGEZ CARLA		00:37:06	ST PAUL LES DAX TRIATHLON
DNS		TALAMONA LOUANNE	2	00:00:00	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON



**Minimes garçons :**

- Demande de BORDS DE VIENNE TRIATHLON pour Gaëtan BORDE, abandon sur chute à Saintes
- Demande de ROCHEFORT TRIATHLON pour Léonard OLLE, classé 14<sup>ème</sup> à Saintes

La commission retient le quota supplémentaire pour Léonard OLLE, l'écart sportif n'étant pas suffisamment important avec Gaëtan BORDE.

Place scratch	Place catégorie	Nom	Total	Club
1	1	BOHNERT GUILLAUME	00:30:09	SAGC TRIATHLON
2	2	BONNET THIBAUT	00:30:42	SAM TRIATHLON
4	3	FARNEDA GUILHEMAT EMILIO	00:31:56	ES BLANQUEFORT NATATION/TRIATHLON
5	4	LEBEAU LUCIEN	00:31:59	TRIATHLON CLUB DE CHATELLERAULT
6		ROUZIOUX HEYDAN	00:32:00	
7	5	REGNIER MARIN	00:32:01	LA ROCHELLE TRIATHLON
8	6	SPAGNOL JEAN	00:32:12	LES GIRONDINS DE BORDEAUX TRIATHLON
9	7	ROUZAUD BAPTISTE	00:32:12	U.S. BERGERAC TRIATHLON
10	8	ARRONDELLE TOM	00:32:14	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
11	9	VIEILLEVILLE ARMAN	00:32:16	U.S. BERGERAC TRIATHLON
12	10	BABEIX VICTOR	00:32:18	SAM TRIATHLON
13		YONNET GABIN	00:32:20	LES SABLES VENDEE TRIATHLON
14	11	GUITTENY GWENDAL	00:32:23	ES BLANQUEFORT NATATION/TRIATHLON
15	12	DARBILLY LOUIS	00:32:25	C.A.PERIGUEUX TRIATHLON
17	13	OLLE LÉONARD	00:32:33	ROCHEFORT TRIATHLON
DNF		BORDE GAËTAN	00:08:47	BORDS DE VIENNE TRIATHLON



**Cadettes :**

- Demande de ST PAUL LES DAX TRIATHLON pour Lola MERIGUET, classée 15ème à Saintes

La commission retient le quota supplémentaire pour Cléo VIGIER, l'écart sportif n'étant pas suffisamment important avec Lola MERIGUET.

Place	Place catégorie	Nom	Total	Club
DNS	/	POMME Manon		
1	1	HOUART LÉA	01:02:30	LA ROCHELLE TRIATHLON
6	2	AGOSTINI MANON	01:04:23	U.S. BERGERAC TRIATHLON
11	3	MILLASSEAU EMMA	01:05:14	LA ROCHELLE TRIATHLON
13	4	BOURGUET CHARLINE	01:05:22	TULLE TRIATHLON
22	5	AUDRERIE MATHILDE	01:08:39	BORDS DE VIENNE TRIATHLON
24	6	DUQUENNE ANAIS	01:09:05	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
28	7	PROVOST TAÏS	01:10:34	LA ROCHELLE TRIATHLON
31	8	SABELLE CHLOÉ	01:10:45	SAINTEs TRIATHLON
32	9	PRIVAT MATHILDE	01:11:05	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
33	10	BARON LOLA	01:11:16	T.C.G. 79 PARTHENAY
34	11	GIRAUD CANDICE	01:11:54	STADE POITEVIN TRIATHLON
37	12	CAPDEPUY ALICE	01:13:05	ST PAUL LES DAX TRIATHLON
38	13	LACOUR NOËLIE	01:13:38	U.S. BERGERAC TRIATHLON
41	14	VIGIER CLÉO	01:14:46	SAINTEs TRIATHLON
44	15	MERIGUET LOLA	01:15:15	ST PAUL LES DAX TRIATHLON



**Cadets :**

- Demande de LIMOGES TRIATHLON pour Maxence CHASTENET, classé 11ème à Saintes
- Demandes de LA ROCHELLE TRIATHLON pour Gabin REGNIER et Noah TONDUT, classés 13ème et 15ème à Saintes
- Demande de BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON pour Thibaut NACERI, abandon à Saintes

La commission retient le quota supplémentaire pour Maxence CHASTENET, l'écart sportif n'étant pas suffisamment important avec les autres candidats.

Place	Place catégorie	Nom	Total	Club
12		LETRANCHANT CLEMENT	00:56:39	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36
13	1	ALAGARDA LUCAS	00:56:40	AVIRON BAYONNAIS
20	2	PIOT PAUL	00:57:12	STADE POITEVIN TRIATHLON
22	3	VALLET SACHA	00:57:32	ST PAUL LES DAX TRIATHLON
25	4	PALERMO MATHIS	00:58:02	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
27	5	TREILLE NOÉ	00:58:15	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
28	6	SASCO XABI	00:58:22	AVIRON BAYONNAIS
		DESCOTES-HERIS		
31	7	SAVINIEN	00:58:31	LA ROCHELLE TRIATHLON
32	8	COQUET PAULIN	00:58:33	LA ROCHELLE TRIATHLON
33	9	BARRY AXEL	00:58:41	STADE POITEVIN TRIATHLON
37	10	PENOTY ENZO	00:59:03	STADE POITEVIN TRIATHLON
47	11	CHASTENET MAXENCE	00:59:55	LIMOGES TRIATHLON
51	12	LECOEUR GATIEN	01:00:05	T.C.G. 79 PARTHENAY
52	13	REGNIER GABIN	01:00:08	LA ROCHELLE TRIATHLON
54	14	DEREGNAUCOURT HUGO	01:00:12	STADE POITEVIN TRIATHLON
55	15	TONDUT NOAH	01:00:23	LA ROCHELLE TRIATHLON
DNF		NACERI THIBAUT	00:17:13	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON



Juniors filles : pas de demande

Place	Place catégorie	Nom	Total	Club
2	1	DELAGARDE JULIETTE	01:03:04	LA ROCHELLE TRIATHLON
4	2	BRIOL LOLA	01:04:06	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
5	3	BRUMAUD AGATHE	01:04:13	LA ROCHELLE TRIATHLON
20	4	MAGALHAES LISE	01:08:34	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON
21	5	PHILIPS THÉMIS	01:08:38	U.S. BERGERAC TRIATHLON
23		CHAPEYROU LISA	01:08:58	SAINT AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37
25	6	MICHON JUNIE	01:09:57	LIMOGES TRIATHLON
36	7	DARRAGON LILOU	01:12:46	SAINTE TRIATHLON
39	8	LASSISTE BERTILLE	01:13:55	STADE POITEVIN TRIATHLON
43	9	CHASTENET CHARLOTTE	01:14:56	LIMOGES TRIATHLON
45	10	AUDURIER-DUBIN LÉONIE	01:15:25	T.C.G. 79 PARTHENAY

Juniors garçons : pas de demande

Place	Place catégorie	Nom	Total	Club
2	1	LAMARCHE ANTOINE	00:54:31	LA ROCHELLE TRIATHLON
5	2	DUFORT CORENTIN	00:54:48	ST PAUL LES DAX TRIATHLON
9		VEDRINES BASTIEN	00:55:44	TRIATHLON CLUB CHATEAUROUX 36
11	3	REYNOUARD DIMITRI	00:56:34	LA ROCHELLE TRIATHLON
15	4	VILLARROYA ALEJANDRO	00:56:48	AVIRON BAYONNAIS
16	5	MARIE WILLIAM	00:56:51	LA ROCHELLE TRIATHLON
18	6	FRANCOISE ELLANDE	00:56:58	AVIRON BAYONNAIS
19	7	VALLET GUILHEM	00:57:01	ST PAUL LES DAX TRIATHLON
21	8	JOACHIM VALENTIN	00:57:20	ST YRIEIX TRIATHLON
24	9	DEHAUD MATHÉO	00:57:49	STADE POITEVIN TRIATHLON
26	10	DEHAYE SIMON	00:58:13	PAU TRIATHLON
29	11	GODEFROY ANTOINE	00:58:25	LA ROCHELLE TRIATHLON
36	12	HIRIBERRY YOHAN	00:58:57	BORDEAUX TRI

**Jérôme LE DAVADIC**  
*Président de la Commission Sportive*